



Audit des achats avec analyse de cas individuels

Agroscope

L'essentiel en bref

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a mené un audit des achats auprès d'Agroscope, le centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole. L'audit portait sur l'organisation, sur les exigences ainsi que sur 43 acquisitions représentant un volume de commandes d'environ 5,8 millions de francs. Le volume d'achats annuel se situe autour de 30 millions de francs. Agroscope (qui n'existe sous sa forme actuelle que depuis début 2014) a lancé, avec un soutien externe, un projet visant à améliorer l'organisation des achats à partir de 2016.

Le CDF a constaté plusieurs lacunes. L'amélioration du soutien spécialisé pour les services demandeurs permettra de créer les conditions nécessaires pour que les achats soient économiques et conformes à la législation. Dans les domaines des aliments pour animaux, de l'équipement de laboratoire ou de l'informatique, il existe un potentiel de regroupement considérable qui doit absolument être exploité.

Par ailleurs, la comptabilité des achats d'animaux de laboratoire n'est pas correcte. L'art. 54, let. d, de l'ordonnance sur les finances (OFC), qui prévoit que les charges et les revenus doivent être indiqués séparément, n'est en effet pas respecté.

Il faut renforcer l'organisation et accroître la transparence

La responsabilité des achats dépassant les seuils fixés pour les procédures de gré à gré incombe au coordinateur des achats, tandis que celle des achats de services informatiques incombe à la section informatique, qui ne dispose toutefois pas de l'expertise spécifique au domaine des achats. Le CDF estime que le soutien spécialisé devrait être renforcé et étendu pour les services demandeurs. Le service d'achat doit également être associé à la planification à moyen et long terme des services demandeurs. Il faut aussi développer la formation spécialisée pour ces derniers.

Les processus actuels sont parfois contradictoires et non coordonnés. Par exemple, les compétences sont réglées différemment selon la directive concernée. Il manque une vue d'ensemble de toutes les bases techniques relevant du domaine des achats. Les acquisitions doivent être rendues plus transparentes et plus compréhensibles grâce à des directives claires portant sur la structure des dossiers et la documentation. En conséquence, il convient également de modifier et d'améliorer les exigences et les processus.

Texte original en allemand